



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Education / Lycées/ Répression / Dialogue

LA REFORME DU LYCEE, CE N'EST PAS LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Lou JATTEAU est cité le mercredi 21 octobre 2009 à 9 heures devant la 16ème chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de PARIS.

Ce lycéen, après avoir été exclu définitivement par le conseil de discipline du Lycée Jules FERRY en mai 2008, comparaît au motif qu'il aurait fermé une porte sur le pouce de son chef d'établissement.

Lou JATTEAU conteste fermement les faits reprochés qui se sont déroulés au cours des manifestations collectives importantes contre les mesures de destruction du service public de l'Education Nationale initiées par Monsieur DARCOS.

L'éducation à la citoyenneté et la réforme du lycée ne sauraient se confondre avec la répression et la double peine encourue.

La réponse, c'est le dialogue, la liberté d'expression et une politique éducative ambitieuse.

**SOUTENONS LOU JATTEAU
EN L'ACCOMPAGNANT LE MERCREDI 21 OCTOBRE 2009**

*Rendez-vous à 8h devant les grilles du palais de justice
(4, Boulevard du Palais, entrée du public, Métro Cité).*

Son combat, la vérité et la liberté sont ceux de l'éducation.

Paris le 18 octobre 2009

**RELATIONS PRESSE : Bernard Dubois - 06 63 36 38 47 bernard.dubois@fcpe75.org
Communiqués en ligne sur : http://www.fcpe75.org/n_rpresse.htm**

Snes-Paris : s3par@snes.edu

UNL-Paris : Victor Colombani : 06.33.09.24.59 contact@unl75.fr